

Mardi 2 octobre 2007

Les priorités et actions pour L'exercice 2007-2008

Le Projet d'Allègement de la Pauvreté

Mise en contexte

Lors de l'Enoncé de la Politique Générale du Gouvernement par devant le Parlement, le 8 juin 2006, le Premier Ministre Jacques Edouard ALEXIS a mis l'accent sur la participation et la mise en application d'une politique d'inclusion, de dialogue et de réconciliation avec tous les secteurs de la vie nationale. Il a ainsi fait référence à deux grandes orientations sur lesquelles le Président de la République veut reposer son quinquennat : la construction d'un Etat moderne et la mise en place des conditions favorables à l'investissement privé en vue de la création de richesses et d'emplois durables au bénéfice de l'ensemble des populations, notamment des groupes les plus vulnérables.

Près d'un an plus tard, à l'occasion de la fête du drapeau le 18 mai 2007, le Chef du Gouvernement a précisé des éléments de la politique gouvernementale en plaidant en faveur de la lutte contre la pauvreté. Il a décrété l'année 2008 « l'année de la création d'emplois ». Cet appel combien stratégique vient dynamiser encore plus l'engagement du MCFDF à mener des politiques et des actions qui visent l'égalité de sexes et agissent sur les conditions spécifiques des femmes, des jeunes filles et fillettes, notamment la féminisation de la pauvreté, la domesticité et les stéréotypes sexuels.

C'est dans une vision stratégique, en liaison avec cette politique générale les grands axes d'orientation du Plan Stratégique du MCFDF pour le Quinquennat 2006-2011 et les engagements d'Haïti en matière des droits des femmes, qu'ont été fixées les principales Priorités et Actions du Ministère pour l'Exercice 2007-2008. Les principales Priorités sont au nombre de trois (3) :

- 1. Conception, développement et mise en place d'une politique d'Égalité des Sexes ;**

2. Renforcement de la capacité organisationnelle / institutionnelle du MCFDF ;

3. Promotion et défense des droits des femmes.

Les actions du MCFDF pour l'Exercice 2007-2008 seront entreprises dans la mise en oeuvre de **cinq (5) grands Programmes** comportant un ensemble de projets qui seront financés par le **Fonds d'Investissement Public** à hauteur de **Cinquante million (50,000,000.00) de gourdes** et d'autres projets à négocier directement avec des bailleurs de fonds tels des agences des Nations Unies (UNFPA, UNIFEM, UNICEF, PNUD), et les coopérations canadiennes, françaises, espagnoles et américaines... pour en citer les principales:

1) Programme d'amélioration de la situation des femmes

Il comprend quatre (4) projets :

Avec un financement du trésor public :

- ***Projet d'Allègement de la Pauvreté # 2***; fort de l'expérience des deux exercices précédents, le projet d'allègement de la pauvreté sera étendue sur quatre (4) autres départements. Outre la promotion d'activité génératrice de revenus, le renforcement des organisations de femmes, cette deuxième phase vise aussi, l'accès et le contrôle des ressources dans le monde agricole pour les femmes.
- ***Projet de Promotion de garde d'enfant en milieu familial dans les zones défavorisées***. Articulant, production et reproduction, ce projet vise à promouvoir des crèches en milieu défavorisé tout en créant des opportunités d'emplois **dans cette dite zone**.
- ***Projet de réinsertion sociale des travailleuses de sexe***, afin d'offrir une alternative à cette catégorie de femmes marginalisées.
- ***Projet de promotion des femmes dans les métiers non traditionnels*** pour une application concrète de la lutte contre les stéréotypes dans le domaine de l'allègement de la pauvreté.

2) Programme de lutte contre les violences spécifiques faites aux femmes

Deux (2) projets financés par le trésor public sont programmés au chapitre de ce programme :

- ***Appui à l'hébergement des femmes victimes de violence*** ; et

- ***Appui à la Concertation Nationale :***

Les autres projets prévus avec des fonds de la coopération internationale sont :

- ***L'hébergement des victimes de violence,***
- ***Le renforcement de la Direction de Coordination des Bureaux Départementaux (DCBD) en suivi des actions contre la violence de genre dans les dix (10) Départements.***
- ***La formation à la non violence dans les écoles secondaires ;***
- ***Le renforcement des capacités du MCFDF à traiter les données collectées sur la violence.***

Conjuguant les efforts de l'Etat haïtien à ceux de la coopération internationale, le MCFDF veut pour l'exercice 2007-2008, pourvoir le pays d'une structure d'accueil pour les femmes ayant subies des violences sexuelles et/ou domestiques conforme aux normes de sécurité. Ce faisant, le MCFDF veut impulser, toujours selon sa vocation normative, de nouvelles pratiques en la matière afin de répondre aux besoins spécifiques des femmes. Cette structure qui évoluera dans un moyen terme vers une entité autonome de l'Etat viendra compléter la gamme des interventions du MCFDF qui se constitueront aussi en

- un renforcement de la législation, avec une loi cadre contre les violences de genre,
- la structuration de l'intervention de la police dans le domaine,
- et un renforcement de la coordination des différents intervenants.

Il est à noter que, comme par le passé, le MCFDF compte poursuivre les actions contre la violence en conformité avec le Plan National et en synergie avec les autres organisations membres de la Concertation Nationale.

3) Programme de sensibilisation et d'éducation des populations sur les droits des femmes

Deux projets sont inscrits au Programme d'Investissement Public :

- ***Projets de Commémoration des dates de l'agenda des femmes (25 novembre, 8 mars, 3 avril, 28 mai.),*** afin de renforcer la tradition des grands rendez-vous du MCFDF.
- ***Campagne de sensibilisation à l'occasion du Carnaval 2008.***

Cette année, la campagne contre les stéréotypes sexuels et l'utilisation du corps des femmes, sera renforcée par un appui des partenaires de coopération internationale pour en faire un grand mouvement débutant dès le 25 novembre et visant la sensibilisation, via des séances spécifiques :

- des orchestres, chanteurs, chanteuses, musiciens, musiciennes et bandes à pied, DJs etc.
- des journalistes ;
- des patrons et patronnes de presse ; et
- des publicistes.

4) Programme de Renforcement Institutionnel

Le renforcement des Bureaux Départementaux se poursuivra au cours du prochain exercice avec des fonds publics et de la Coopération Canadienne afin d'assurer la généralisation des programmes du MCFDF sur tout l'étendue du territoire national. Ceci, notamment pour assurer aux femmes en difficulté un accompagnement effectif et le renforcement des organisations de femmes.

5) Programme de promotion d'Égalité de Sexe

Suite au dépôt des trois premiers projets de lois du Menu Législatif du MCFDF au cours de ce mois d'octobre 2007, les actions en faveur de l'égalité entre homme et femme seront renforcées. Les activités à inscrire au compte de ce programme seront organisées autour de deux (2) projets, financés par le trésor public :

- *Le Renforcement des réseaux d'intersection genre au niveau départemental ;*
- *L'Elaboration et promulgation de loi d'égalité de sexe :*

Et des programmes réguliers du MCFDF visant la généralisation de l'analyse selon le genre. A ce chapitre un effort particulier sera porté pour conclure des accords avec les Ministères :

- de la Culture et de la Communication ;
- des Affaires Sociales et du Travail,
- de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique et la Secrétairerie d'Etat à l'Alphabétisation.

Rappelons, que ce dernier axe d'intervention constitue la mission fondamentale du MCFDF qui est celle de la transversalité ou encore le travail avec les autres institutions

de l'Etat afin de s'assurer de la prise en compte des rapports sociaux de sexes dans toutes les politiques publiques de l'Etat haïtien.

Ainsi, eu égard à la politique d'égalité des sexes adoptée depuis 2004, le MCFDF poursuit son travail au coté des 52% pour un changement en profondeur de la société haïtienne.